

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CHARLEVILLE-MEZIERES

1963 - 1983

1776W 1 - 11

Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2018 par Vincent FAY. Il a été revu et actualisé du point de vue de la description archivistique.

Établi par Vincent FAY, assistant de conservation du patrimoine
sous la direction de Frédérique LAVERRIERE, attachée territoriale

Charleville-Mézières

2026

Présentation générale du fonds

Identification :

| | |
|-------------------------|---|
| Référence | 1776W 1 - 11 |
| Intitulé | Tribunal de grande instance de Charleville-Mézières |
| Dates extrêmes globales | 1963-1983 |
| Niveau de description | Sous-fonds |
| Importance matérielle | 11 boîtes, 1,1 mètre linéaire. |

Contexte :

| | |
|---|---|
| Nom du producteur | France. Tribunal de grande instance (Charleville-Mézières, Ardennes) |
| Histoire administrative du producteur | <p>Dans le cadre de la réforme de la justice de 1958, 176 tribunaux de première instance sont supprimés. Ceux qui subsistent sont transformés en tribunaux de grande instance.</p> <p>La réforme de carte judiciaire décidée en 2007 par le Ministre de la Justice, Rachida Dati, aboutit à la suppression de 21 tribunaux de grande instance et 178 tribunaux d'instance. Dans les Ardennes, cela conduit à la suppression des tribunaux d'instance de Rethel, Rocroi, Fumay et Vouziers.</p> <p>Le 1er juillet 2017 entrent en vigueur les dispositions de l'article 15 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21e siècle qui transfèrent les audiences du tribunal de police, relevant jusqu'alors des tribunaux d'instance, aux tribunaux de grande instance.</p> |
| Historique de la conservation des documents | Les archives étaient conservées dans les locaux dédiés à l'archivage au tribunal de grande instance à Charleville-Mézières. |
| Modalités et date d'entrée | Versement du 10 janvier 2018. |

Contenu et structure :

| | |
|------------------------------|--|
| Présentation du contenu | Le versement se compose de registres chronologiques des audiences du tribunal de grande instance et de dossiers d'expropriation. |
| Tris, éliminations réalisées | Le service versant a effectué le tri selon l'instruction DPACI/RES/2009/015 et Justice NOR JUSB0915199C du 30 juin 2009. |

| | |
|--------------------|---|
| Accroissements | Sans objet |
| Mode de classement | Le classement a été réalisé par typologie et par ordre chronologique. |

Conditions d'accès et d'utilisation :

| | |
|--|--|
| Conditions d'accès | Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le code du patrimoine (art. L. 213-1 à L. 213-8). |
| Conditions de reproduction et de réutilisation | Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental. |
| Langue et écriture des documents | Français. |
| Caractéristiques matérielles et contraintes techniques | Sans objet |
| Instruments de recherche | Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2018 par Vincent FAY. Il a été revu et actualisé du point de vue de la description archivistique. |

Sources complémentaires :

| | |
|--|---|
| Existence et lieu de conservation des originaux | Sans objet |
| Existence et lieu de conservation de copies | Sans objet |
| Sources complémentaires dans le service des archives et hors service | Les sources complémentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture. |
| Bibliographie | Les sources documentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture. |

Contrôle de la description :

| | |
|-----------------------|-------------|
| Notes de l'archiviste | Vincent FAY |
|-----------------------|-------------|

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CHARLEVILLE-MEZIERES

Règles ou conventions

Norme générale et internationale de description
archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil
international des archives en 1994, 2e édition en 1999.

Date de la notice

27 août 2020

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CHARLEVILLE-MEZIERES

| | | |
|---------------|--|----------------------------------|
| 1776W 1 - 9 | Registres chronologiques. | 1971-1983 |
| 1776W 1 | Plumitifs d'audience. | 4 janvier 1974-19 décembre 1975 |
| 1776W 2 | Affaires correctionnelles. | 3 janvier 1973-1er juin 1977 |
| 1776W 3 - 9 | Audiences correctionnelles. | 1971-1983 |
| 1776W 3 | | 18 mai 1971-6 juin 1973 |
| 1776W 4 | | 12 juin 1973-20 janvier 1975 |
| 1776W 5 | | 21 janvier 1975-7 septembre 1976 |
| 1776W 6 | | 14 septembre 1976-23 mai 1978 |
| 1776W 7 | | 24 mai 1978-8 janvier 1981 |
| 1776W 8 | | 13 janvier 1981-1er juillet 1982 |
| 1776W 9 | | 7 juillet 1982-13 octobre 1983 |
| 1776W 10 - 11 | Projet de création d'un complexe de plein air et de tourisme sur le territoire de la commune d'Haulmé déclaré d'utilité publique (lieux-dits Prairie et Bois des Faches) [instruction des dossiers par la Préfecture et décisions rendues par la tribunal de grande instance]. | 1963-1965 |
| 1776W 10 | Dossiers individuels par propriétaire : notifications individuelles de l'ouverture de l'enquête parcellaire, copies des offres d'acquisitions amiables, copies des notifications de l'arrêté de cessibilité, copies du document attestant du refus de vente à l'amiable, plans. | 1964-1965 |
| 1776W 11 | Dossier d'utilité publique : certificat de publication, registre d'enquête d'utilité publique, état parcellaire des immeubles à acquérir, articles de presse, ordonnances (1963-1965). Dossiers individuels de fixation des indemnités par propriétaire : jugements d'expropriation, ordonnances, mémoires, procès-verbaux d'accord (1965). | 1963-1965 |